

GUIDE D'INSCRIPTION 2026

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre/vos enfant(s) à un Accueil de Loisirs, Camps de vacances ou au Club Nature et nous vous en remercions !

Afin de simplifier les inscriptions et le suivi quotidien pour les familles, le Portail Famille est accessible 24h/24 et 7j/7. Un compte unique **par famille** est nécessaire pour effectuer toute inscription.

Accéder au Portail Famille

Première inscription à la Maison de la Nature du Sundgau

Pour toute nouvelle famille, nous vous invitons à créer votre compte sur le Portail Famille à l'adresse suivante : <https://maison-nature.leportailfamille.fr/>

Une fois votre demande de création de compte effectuée, il suffira de cliquer sur le lien reçu par mail afin de valider votre compte.

Lors d'une création de compte, via le bouton « Ajouter » (en haut à droite), vous devrez :

- Créer la/les fiche(s) du/des responsable(s) légaux vivant avec l'enfant.
- Créer la/les fiche(s) de votre/vos enfant(s) en complétant l'ensemble des informations demandées.
- Renseigner les personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

Enfant déjà inscrit en 2025

Si votre enfant a déjà été inscrit à une activité de la Maison de la Nature en 2025, vous pouvez vous connecter directement au Portail Famille à l'aide de vos identifiants existants.

Constituer et compléter votre dossier

En début d'année civile, les familles doivent **impérativement** mettre à jour leurs informations ainsi que celles de leurs enfants et transmettre les documents requis afin de pouvoir procéder à une inscription.

Sur le Portail Famille, via l'onglet « Transmettre un document », merci de nous envoyer :

- La copie de toutes les pages du carnet de vaccination (**document obligatoire**).
- La première page de votre **avis d'imposition 2025** sur les revenus 2024 (**document facultatif**).
⚠ En l'absence de ce document, la facturation sera appliquée au tarif maximum.

Si le dossier est complet, celui-ci sera traité et validé par notre service administratif. Un mail de confirmation vous sera envoyé.

Vous pourrez effectuer une demande de réservation pour une activité uniquement après la validation de votre dossier. Nous vous recommandons donc de compléter celui-ci dans les plus brefs délais.

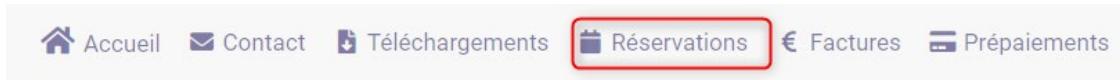
➔ **Attention, les documents envoyés par mails ne seront pas traités.**



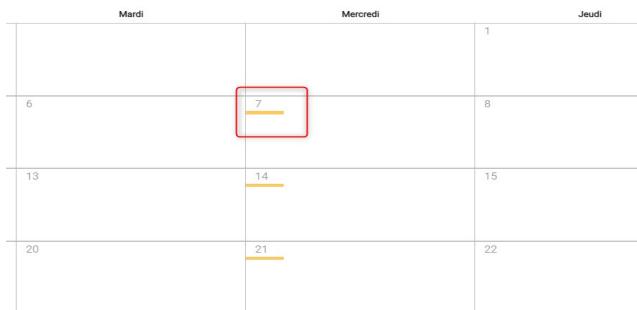
GUIDE D'INSCRIPTION 2026

Faire une demande de réservation pour un séjour

Lorsque vous aurez réceptionné le mail de confirmation, vous pourrez procéder à vos demandes de réservation pour l'ensemble de l'année 2026. Afin d'effectuer les demandes de réservation, il faudra vous rendre dans l'onglet « Réservations » :



Selectionnez le mois, puis cliquez sur un jour disponible (en jaune) pour effectuer votre réservation.



Pour effectuer une demande de réservation vous devrez payer un acompte de 30 € par semaine d'activité. Cet acompte se retrouve directement dans le panier pour un règlement par carte bancaire via la plateforme sécurisée Monetico. Le paiement de l'acompte confirme votre réservation. Si un montant apparaît dans votre panier, cela signifie que la réservation n'a pas encore été finalisée et que la Maison de la Nature du Sundgau n'a pas reçu votre demande.

Valider l'inscription : paiement de la facture

Vous recevrez ensuite une facture pour le séjour. Dès qu'elle sera disponible dans votre portail famille, vous en serez informé par mail et pourrez la régler en ligne depuis l'onglet « Factures »

→ Seul le paiement total de la facture et le dossier complet valide l'inscription définitive.

Le solde de votre facture sera à payer au moins 15 jours avant le début de chaque période de vacances, soit le

- 2 février 2026 pour les vacances d'hiver
- 30 mars 2026 pour les vacances de printemps
- 22 juin 2026 pour les vacances d'été (y compris les camps)
- 5 octobre 2026 pour les vacances d'automne

→ En cas de non-paiement avant ces dates, votre réservation sera annulée.

Les moyens de paiement possibles sont : la **carte bancaire** (*uniquement sur le portail famille*), les **chèques bancaires**, les **espèces** et les **chèques vacances ANCV**.

Les paiements échelonnés sont possibles : par chèques ou via le portail famille par carte bancaire.

Nous sommes à votre disposition pour toutes vos demandes au 03 89 08 07 50 ou par mail à l'adresse : secretariat@maison-nature-sundgau.org.